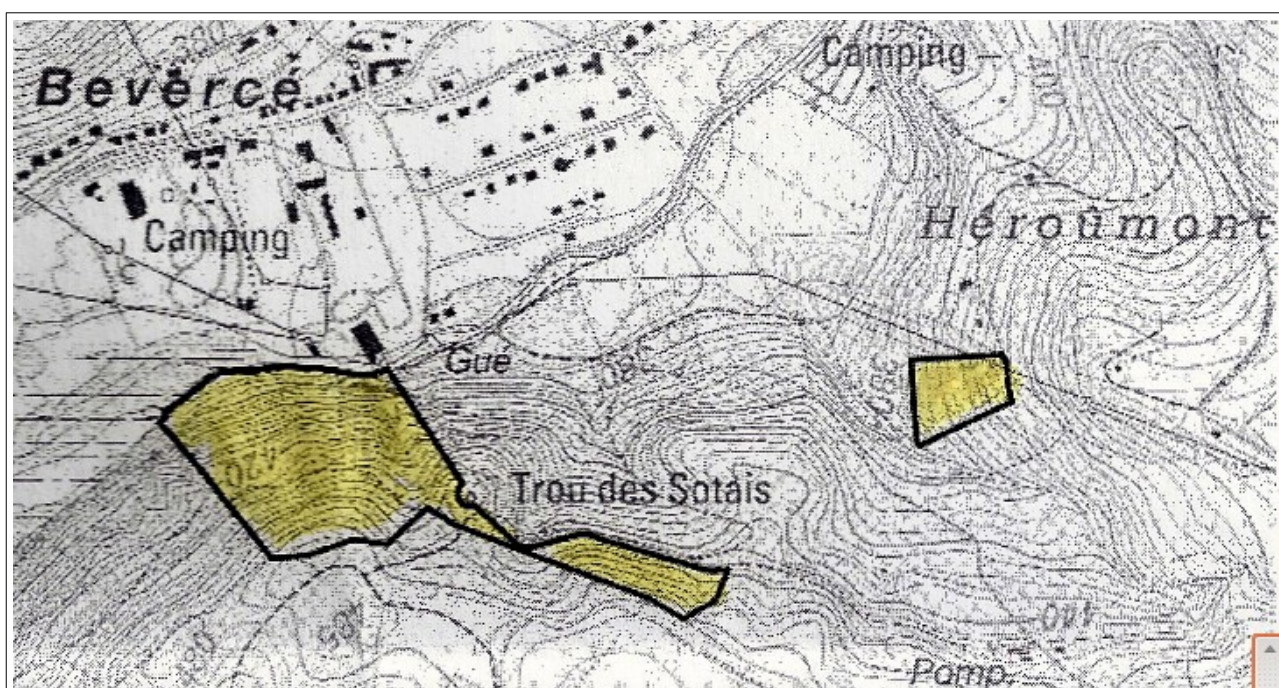


Une réserve forestière à créer dans le bois du Livremont, à Malmédy

Au début du 20^{ème} siècle, des scientifiques comme les professeurs Raymond Bouillenne et Léon Frédéricq sont montés au créneau pour proposer la création de la *Réserve naturelle des Hautes-Fagnes*. A l'époque, l'enrésinement massif et le drainage menaçaient de destruction nombre d'habitats naturels et semi-naturels du Haut-Plateau.

L'intérêt de la végétation sur sol calcaire, soit sur le poudingue de Malmédy, était cependant déjà connu grâce aux herbiers de Marie-Anne Libert, conservés dans les collections du Jardin botanique de Meise, et à la monographie de Siegers (1885). Mais, c'est plus tard suite aux recherches réalisées par divers botanistes et naturalistes, sous la houlette de la Station Scientifique des Hautes-Fagnes, que cet intérêt a été pleinement apprécié (De Zuttere, 1971 ; De Zuttere et Schaeck, 1971 ; De Zuttere et Gohimont, 1975 ; De Zuttere et Schumacker, 1976 ; De Zuttere et Schumacker, 1982 ; Gohimont, 1982). Il faudra toutefois attendre 2018 pour qu'une première Réserve forestière - celle des *Foxhalles* - fasse l'objet d'une enquête publique. Située dans le *Site de Grand Intérêt Biologique* (SGIB) du *Rond-Thier* (cf. Annexe 1), en rive gauche de la Warche, ses falaises sont exposées au Nord (cf. carte ci-dessous).

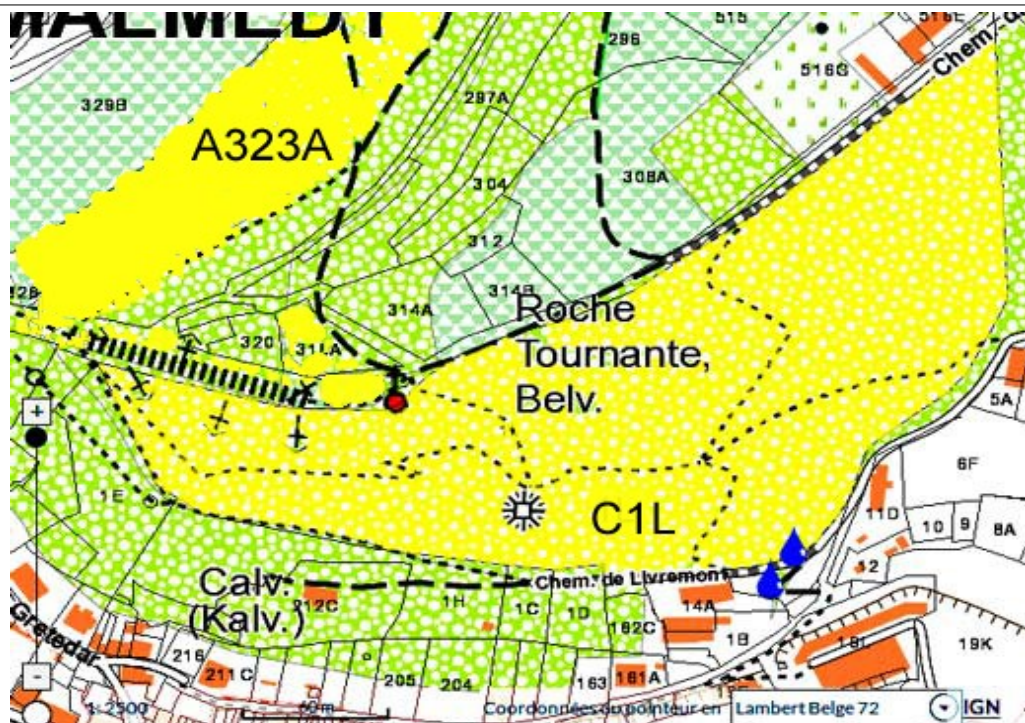
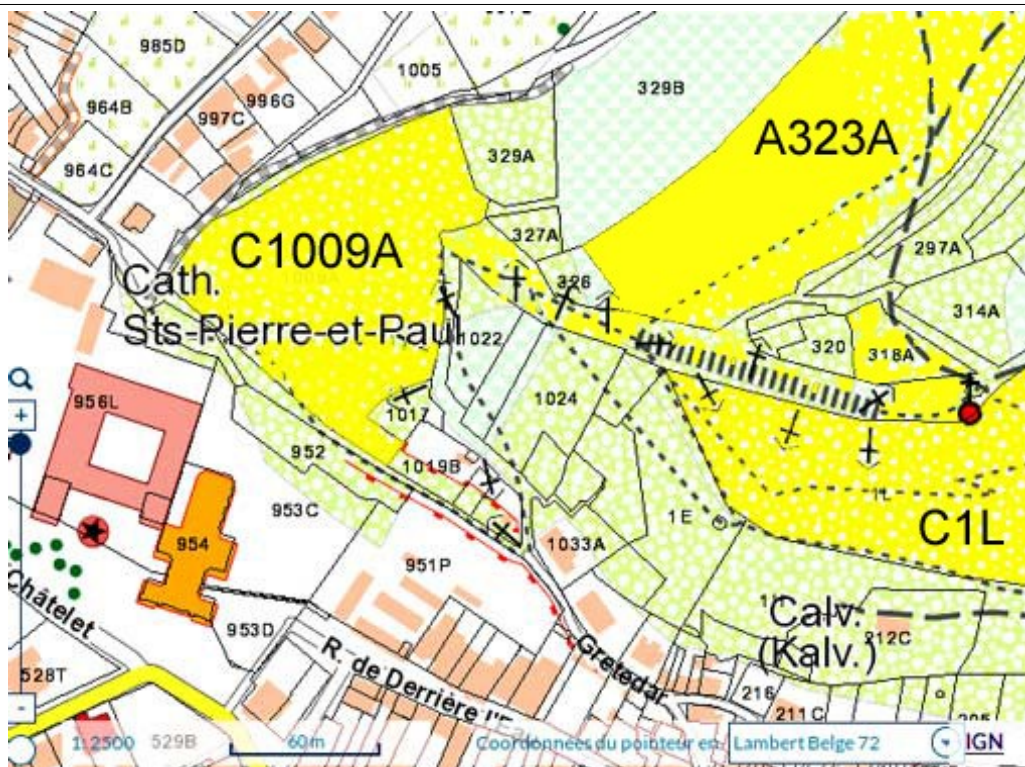
De son côté, Léon Frédéricq (1924) avait cependant déjà souligné tout l'intérêt des lambeaux calcaires du *Poudingue de Malmédy* pour la faune malacologique : « *Les Mollusques terrestres y sont aussi nombreux en espèces et en individus que sur les terrains riches en Calcaire (...) des environs de Liège* ». Dans son mémoire, Pascal Schmitt (1995) a confirmé l'intérêt de l'assise calcaire du Poudingue pour les mollusques à coquille, comme, par exemple, *Clausilia dubia*.



Réserve forestière des *Foxhalles* (en jaune) : au Sud de la centrale électrique de Bévercé, du Trou des Sotais et de Héroumont.

Au Sud de cet SGIB, le bois du *Livremont*, dont l'intérêt est à la fois géologique, écologique, économique et paysager, mériterait, lui aussi, d'être classé en Réserve forestière. Grâce à l'assise calcaire du poudingue de Malmédy, la biodiversité de cette colline boisée est en effet importante, en particulier en ce qui concerne les bryophytes (mousses et hépatiques ; De Zuttere et Schumacker,

1982). Comme elle s'adosse au centre de Malmédy et qu'elle est bien visible de toute la ville, son intérêt paysager est évident. D'un point de vue touristique, donc économique, elle est aussi directement accessible à partir du Malmundarium. Mais, depuis plusieurs années, une pratique non régulée de VTT entraîne des dégradations des sols et de la végétation.



Projet de Réserve forestière du Livremont sur des parcelles communales (en jaune) : parcelles n° C1009A (en haut et à gauche), A323A (en haut, parcelle du CPAS), 318A (petite parcelle au NO de la chapelle) et C1L (inclus la Roche tournante, en bas).

I. Caractéristiques géologiques du poudingue de Malmedy

Il comporte trois assises, dont la plus épaisse contient des galets calcaire, ce qui explique la présence de grottes dans cette région de l'Ardenne et d'une flore particulière (Ozer, 1967, 1971, 1979 et 1982 ; Schmitt, 1995).

Cette assise calcaire est bien visible derrière la cathédrale et dans le bois du *Livremont*.

II. Biodiversité du bois du *Livremont* : flore

Les paragraphes suivants présenteront quelques espèces qui adoptent exclusivement ou de préférence les sols calcarifères, soit, dans le bois du *Livremont*, l'assise calcaire du poudingue. Leur aire de répartition en Wallonie n'est pas toujours disponible, mais l'étendue de leur répartition en France, combinée à leur optimum écologique, peut nous donner des indications sur l'évolution probable de leur aire liée à l'évolution du climat.

a - *Strate muscinale* (Bryophytes)

Parmi les espèces végétales, ce sont les bryophytes (mousses et hépatiques) qui sont les espèces les plus nombreuses sur l'îlot calcaire que constitue le poudingue de Malmedy : près de 150 espèces (De Zuttere et Schumacker, 1982).

Le rocher ci-dessous est en grande partie couvert de mousses. La présence de galets calcaires contribue à la grande diversité de la flore.



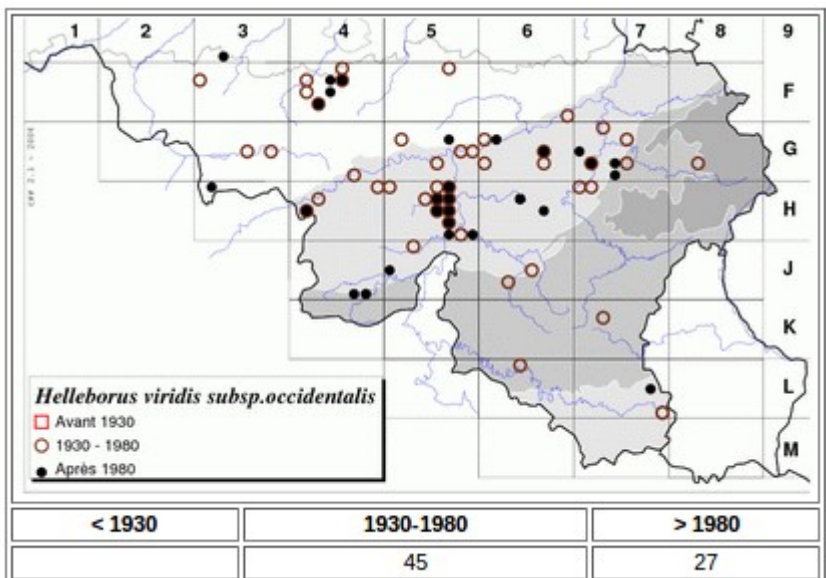
b - Strate herbacée

✓ **Hellébore vert** *Helleborus viridis subsp. occidentalis*

L'espèce apprécie les forêts ombragées, surtout sur calcaire. En Wallonie, cette espèce en recul (cf. carte et tableau ci-dessous) conserve quelques très rares stations (2 ?) dans le bois du *Livremont*, près du Malmundarium.



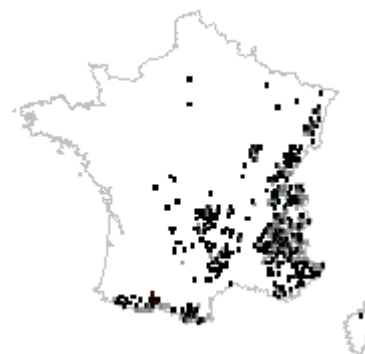
Hellébore vert : feuilles (ci-dessus) ;
dégradation d'une station due au passage
des VTT (à droite) ; fleur (ci-dessous à
gauche) ; carte des observations de l'espèce
en Région wallonne (ci-dessous à droite).



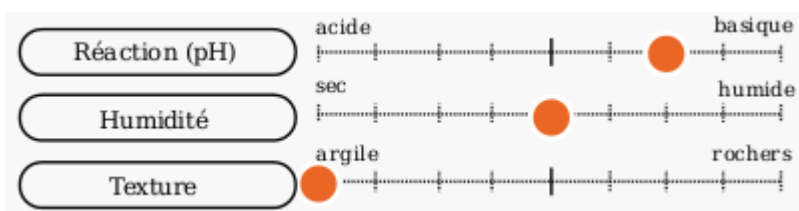
✓ **Lis martagon** *Lilium martagon*

Ce lis, qui évite les sols trop acides, est de ce fait extrêmement rare en Ardenne, mais le bois du *Livremont* en compte au moins deux stations.

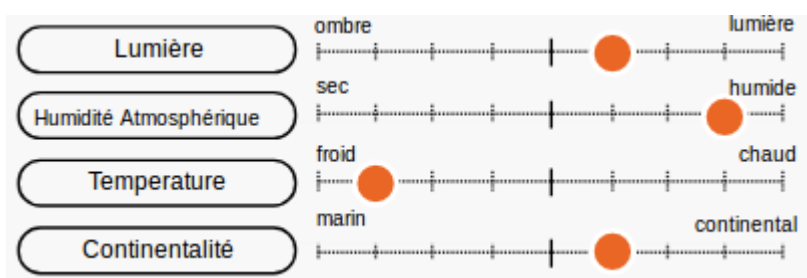
En France, on le trouve surtout « *de l'étage collinéen à l'étage subalpin* », dans les forêts et les prés de l'Est, du Centre et du Sud (Rameau *et al.* 1989). Son aire de répartition devrait régresser avec le réchauffement climatique.



Caractéristiques du sol :



Caractéristiques climatiques :



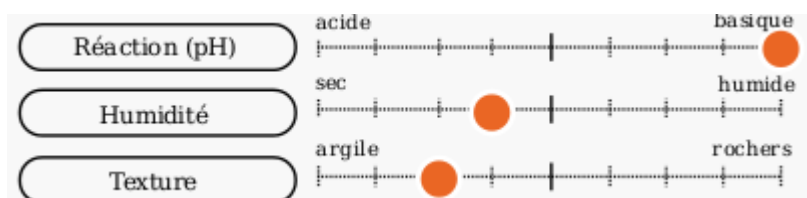
✓ **Seslérie blanchâtre** *Sesleria albicans*

En France, elle occupe surtout les rochers calcaire des montagnes (Alpes, Pyrénées). En Ardenne, cette espèce thermophile et xérophile ne colonise que l'assise calcaire des rochers de poudingue de Malmedy.



Seslérie blanchâtre : plante cespiteuse (touffe à gauche) ; inflorescence (au milieu) ; carte de répartition en France (à droite) ; optimum écologique (ci-dessous).

Caractéristiques du sol :



✓ **Gouet tacheté** *Arum maculatum*

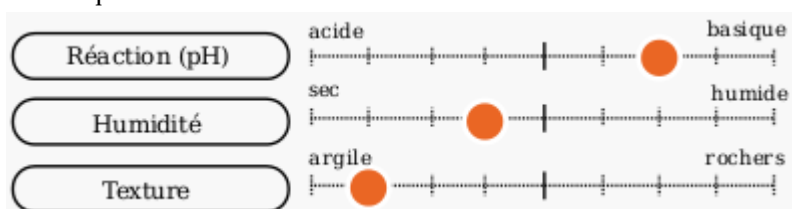
L'espèce n'est pas très commune en Ardenne, sauf à Malmedy sur l'assise calcaire du poudingue (bois du *Livremont*, par ex.).

Son aire de répartition régressera sans doute avec le réchauffement climatique, car elle est déjà rare en région méditerranéenne.



Gouet tacheté : feuilles (ci-dessus) ; inflorescence (à droite) ; optimum écologique (ci-dessous).

Caractéristiques du sol :



✓ **Raiponce noire** (appelée aussi Raiponce bleue) *Phyteuma nigrum*

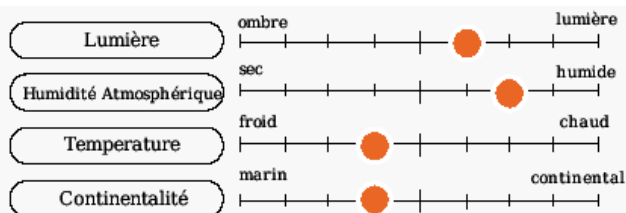
Les caractéristiques climatiques de cette espèce suggèrent que son aire de répartition devrait régresser avec le réchauffement climatique.

En France, où elle est assez rare, on la trouve principalement dans les collines et les montagnes (Alpes, Alsace, Pyrénées, Vosges).

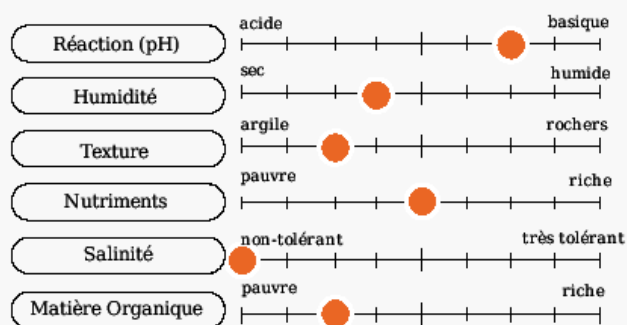


Raiponce noire: plante entière (ci-contre) ; inflorescence (ci-dessus).
Optimum écologique et répartition en France (ci-dessous).

Caractéristiques du climat :



caractéristiques du sol



Observations

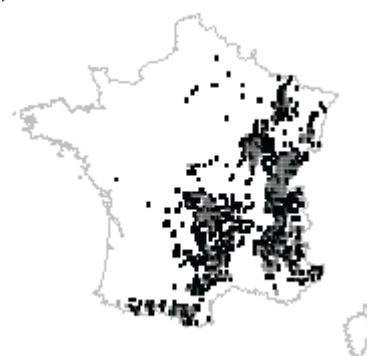


c - *Strate arbustive*

✓ **Groseiller des Alpes** *Ribes alpinum*

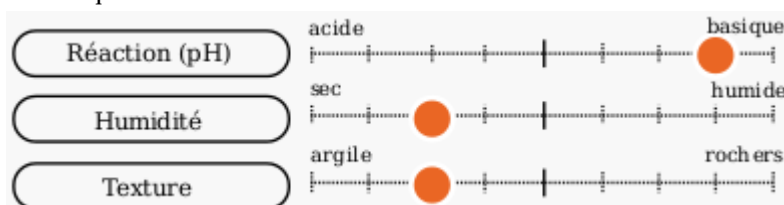
Cette espèce préfère les sols au pH basique (cf. son optimum écologique dans la fig. ci-dessous). En Haute-Ardenne, elle est de ce fait localisée au poudingue de Malmédy et à son assise calcaire.

En France, on la trouve surtout en montagne, dans les bois et les prés de l'Est, du Centre et du Midi. Par contre, elle est absente dans l'Ouest et la région méditerranéenne. Sous l'effet du réchauffement climatique, son aire de répartition devrait se réduire. Elle devrait, par conséquent, occuper des stations plus élevées en altitude. Une évolution que l'on devrait observer aussi en Belgique.



Groseiller des Alpes : feuilles et fruits (à gauche) ; carte de répartition en France (ci-dessus) ; optimum écologique (ci-dessous).

Caractéristiques du sol :



III. Biodiversité du bois du *Livremont* : faune

a- Mollusques à coquille

Le prof. Léon Frédéricq (1923, 1924) a souligné que, parmi les espèces de mollusques qu'il a découvertes sur l'assise calcaireuse du Poudingue de Malmédy, « plusieurs (*Bulimus montanus*, *Bulimus tridens* [*Azeca memkeana*], *Vitrina Heynemanni*, *Helix rufescens*, *Helix arbustorum*) sont des formes peu répandues, paraissant manquer aux environs de Liège ».

Il en a conclu que « *Les hauts plateaux du cercle de Malmédy sont fort pauvres en Mollusques. Les escargots ne sont réellement abondants qu'aux environs immédiats de Malmédy. Partout ailleurs, ils sont rares ou même totalement inconnus* ». Cela s'explique : pour fabriquer leur coquille, ces mollusques ont besoin de calcaire qu'ils peuvent trouver sur l'assise calcaireuse du Poudingue, mais pas sur les sols acides des Hautes-Fagnes.

b - Mammifères

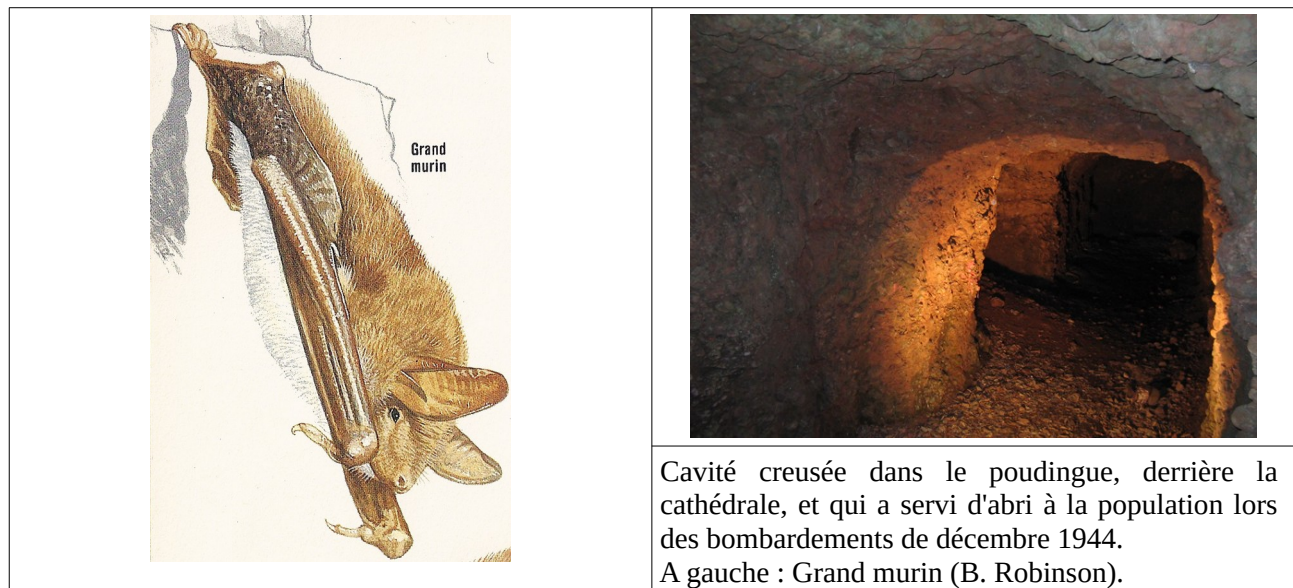
Les chauves-souris sont des espèces « *d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte* », selon la Directive « Faune-Flore-Habitat ». Le bois du *Livremont* en accueille deux de celles-ci (Chavet, com. pers.).

✓ **Grand murin** *Myotis myotis*

Cette chauve-souris, comme la suivante, peut passer l'hiver dans la cavité creusée dans le poudingue (voir photo ci-dessous). Elle commence à abandonner ses quartiers d'hiver dans la première moitié de mars et a gagné ses quartiers d'été dans la première moitié d'avril (Hainard, 2003). En été, elle passe ses journées dans les greniers, les combles et les clochers des églises, ainsi que dans les arbres creux (ibidem).

✓ **Vespertilion de Daubenton** *Myotis daubentoni*

L'espèce fréquente ses gîtes d'hiver de fin septembre à mi-avril (Stokoe *in* Hainard, 2003). En été, elle apprécie les trous d'arbres, les greniers et les clochers.



IV. Conclusion

Au sein du SGIB *Rond-Thier*, la réserve forestière des *Foxhalles* couvre des pentes exposées au Nord, à l'ubac. Comme la situation topographique influence souvent de manière déterminante la végétation (Vanden Berghen, 1982), il serait souhaitable de mettre aussi en réserve forestière les pentes boisées du *Livremont* exposées au Sud, à l'adret, où le microclimat doit être plus chaud et plus sec (ibidem).

A côté de ces arguments « orographiques », susceptibles d'engendrer des contrastes de végétation, il y en a d'autres liés à la rareté de certaines espèces et à la pression des activités de l'Homme sur le bois du *Livremont*. Comme mesures de conservation de l'Hellébore vert, par exemple, la Région wallonne propose de protéger les stations de l'espèce en créant des réserves naturelles ou des réserves forestières et en adaptant la gestion forestière à la présence de l'espèce.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'accueil des chiroptères, la Haute-Ardenne offre très peu de cavités souterraines. La préservation de celles qui existent s'avère de ce fait indispensable. Mais en été, les arbres creux sont tout aussi nécessaires pour certaines espèces comme le Grand murin et le Vespertilion de Daubenton.

La création d'une réserve forestière dans le bois du *Livremont*, et l'adaptation de la gestion forestière à sa faune et à sa flore, permettrait ainsi de mieux appliquer la Directive « Habitat », dont le but principal est de « *favoriser le maintien de la biodiversité* ».

Le SGIB *Rond-Thier* pourrait enfin jouer le rôle d'un observatoire géo-biosphère. Le réchauffement climatique va notamment modifier les aires de répartition d'une série d'espèces. D'un point de vue scientifique, il serait sans doute intéressant de comparer, face à ce réchauffement, le comportement des espèces calciphytes de la vallée de la Meuse, par exemple, à celles du poudingue de Malmedy, à plus haute altitude.

- Pour *Patrimoine-Nature* asbl, Raphaël Thunus (r.thunus@skynet.be) et Maurice Gérardy (mgerardy@belgacom.net)

- Pour *Arnica*, section des CNB, Pierre Moxhet (pierre.moxhet@skynet.be)

- Pour *Etudes & Environnement* asbl, Maxime Metzmacher (maxime.metzmacher@alumni.uliege.be)

V. Références

Andrien, M. 1993. Le Trou Ozer, protection et accès. *Regards*, 11 : 7.

Andrien, M., Schmitt, P. et Theck, R. 1997. Phénomènes karstiques dans la région de Malmedy : 1. Le Trou Ozer. *Regards*, 30 : 5-10.

Bultynck P.; Geukens F. & Smolderen A. 2001. Permian lithostratigraphic units, Malmedy Graben (Belgium). *Geologica belgica*, 4/ 1-2: 105-106.

De Zuttere, P. (avec la coll. de L. Schaeck). 1971. La végétation cryptogamique du poudingue de Malmedy à Bévercé. *Parcs Nationaux*, 26 : 183-195.

De Zuttere, P. et Schaeck, L. 1971. Quelques cryptogames intéressants du poudingue de Bévercé. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 19 : 7-10.

De Zuttere, Ph. et Gohimont, A. M. 1975. Additions phanérogamiques et cryptogamiques à l'étude de la flore du poudingue de Malmedy. *Parcs Nationaux*, 30 : 60-62.

De Zuttere, P. et Schumacker, R. 1976. Une rare espèce de la flore bryophytique belge à Bévercé : *Discelium nudum* (Dicks.) Brid., *Bull. Société royale de Botanique de Belgique*, 109 : 297-305.

De Zuttere, P. et Schumacker, R. 1982. Les bryophytes du poudingue de Malmedy. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 2 et 3 : 71-75.

Frédéricq, L. 1923. Dans la nouvelle Belgique : note sur les mollusques à coquille du district de Malmédy. *Bull. Ac. sc. Belg.*, 10 : 427-438. <http://hdl.handle.net/2268/128863>

Frédéricq, L. (1924, deuxième édition). *En Nouvelle-Belgique: Guide du promeneur et du naturaliste dans le district de Malmédy*. Lebègue, Bruxelles..113 pages. <http://hdl.handle.net/2268/128854>

Fontaine, S. 1982. Le poudingue, facteur déterminant de l'implantation monastique à Stavelot-Malmedy. Les noms de Malmedy et de Stavelot. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 2 et 3 : 76-80.

Gohimont, A.-M. et A. 1982. Les plantes à fleurs et les fougères du poudingue de Malmedy. *Bull. Cercle M.-*

A. Libert , 2 et 3 : 66-70.

Hainard, R. 2003. *Mammifères sauvages d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Lausanne et Paris.

Metzmacher, M. 2016. Malmedy, SGIB « Poudingue », Hellébore vert : « espèce en danger » et VTT. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 4 : 15-17.

Metzmacher, M. (en préparation). Les herbiers de Haute-Ardenne : pourquoi les héberger dans les collections fédérales ?

Ozer, A. 1967. Contribution à l'étude géomorphologique des régions où affleure le Poudingue de Malmedy. Mémoire de Licence en Sciences géographiques, ULg. (inédit).

Ozer, A. 1971. Les phénomènes karstiques développés dans le Poudingue de Malmedy. *Annales de Spéléologie*, 26 : 407-422.

Ozer, A. 1979. Les phénomènes karstiques dans le poudingue de Malmedy. *Annales de la Société Géologique de Belgique*, 102 : 141-144.

Ozer, A. 1982. Le poudingue de Malmedy. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 2 et 3 : 41-47.

Rameau, J.C. ; Mansion, D. et Dumé, G. 1989. *Flore Forestière Française*. 1. Plaines et collines. Institut pour le développement forestier, Dijon.

Schmitt, P. 1995. Etude de géographie régionale dans la zone où affleure la deuxième assise du Poudingue de Malmedy. Mémoire de Licence en Sciences géographiques, ULg. (inédit).

Schumacker, R., Vanguetstaine, M., De Zuttere, P. et Gohimont, A. 1982. Deux sites à protéger, *Bull. Cercle culturel M.-A. Libert*, 30 (2-3): 81-88.

Siegers, J. 1885. Zusammenstellung bei der Malmedy vorkommenden Phanerogamen und Gefässpflanzen mit ihren Standorten.pdf
(<http://digital.ub.uni-duesseldorf.de/ulbdsp/periodical/titleinfo/6565646>)

Stoops, G. 1961. Bijdrage tot de kennis van de lithologie van het Malmediaan. Rijksuniversiteit Gent. Inédit, 83 p.

Vanden Berghen, C. 1982. *Initiation à l'étude de la végétation*. Jardin botanique National de Belgique, Meise.

VI. Références juridiques

Journal officiel des Communautés européennes. 1992. Directive 92/43/CEE "Faune-Flore-Habitat". N° L206.

Moniteur Belge. 1979. Arrêté royal établissant le règlement de gestion des réserves forestières.

VII. Crédit photographique

Photos des espèces de plantes : de *TelaBotanica*, sauf celles du Gouet tacheté, du Groseiller des Alpes, de la Raiponce noire et de deux photos de l'Hellébore vert (M. Metzmacher.). Dessin de Grand murin : B. Robinson in Bishop (1982 ; Les mammifères d'Europe).

VIII. Annexe

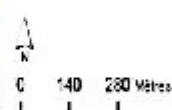
Cartographie des Sites de Grand Intérêt Biologique - mars 2015

3195 - Rond Thier et Bois de Livremont (Malmédy)



Légende

- OGID concerné
- Autre SGIB
- LOH janvier 2015
- Site Natura 2000



Cartographie de base
(r) Institut Géographique National - Bruxelles

SGIB et Natura 2000
(c) CPN

Contact - Cellule GIB
Emmanuel Bieze
emmanuel.bieze@cpn.be
Jean-Yves Bougnée
jean.yves.bougnée@cpn.be

http://biodiversite.wallonie.be



3195 : SGIB *Rond-Thier* et bois de *Livremont* (périmètre en rouge), **377** : SGIB *Etang de Bévercé* (périmètre en mauve), **1593** et **6021** : SGIB *grotte des Nains* (Site protégé), **2282** et **6405** : *Trou Ozer* (Site protégé). Au Nord-Est (hachuré vert), site *Natura 2000*.